



COMMUNIQUE

PARIS LE 10 OCTOBRE 2006

Pas de vrai dialogue social sans démocratie syndicale !

Le Président de la République est intervenu aujourd'hui devant le Conseil Economique et Social. S'appuyant sur le rapport Chertier et sur les entretiens du gouvernement avec les organisations syndicales, il a fait état de ses orientations en matière de dialogue social.

Après la crise du CPE au printemps dernier, le Président de la République semble vouloir privilégier une amélioration du dialogue social en favorisant la concertation avec les partenaires sociaux. L'Union syndicale Solidaires se montrera particulièrement vigilante pour que ce dialogue fasse progresser les droits des salariés et respecte le principe de la hiérarchie des normes sociales. Quant aux accords qui pourraient être élaborés dans de futures instances de négociation, ils ne pourraient être valables que s'ils sont approuvés par des syndicats représentant une majorité de salariés.

Le dialogue prôné par le Président de la République ne pourra être d'une quelconque efficacité que s'il s'appuie sur une véritable démocratie. Jacques Chirac s'est engagé à être attentif sur les questions de représentativité syndicale. Au-delà de l'attention, ce sont des actes qui sont attendus ! Les premiers travaux du CES sur ce sujet vont pourtant dans le bon sens. Pour l'Union syndicale Solidaires, il ne peut y avoir de progrès réel du dialogue social sans changement des règles actuelles de la représentativité syndicale. Chaque salarié doit pouvoir choisir librement son organisation syndicale : cela signifie l'abrogation de l'arrêté de 1966 qui fixe la représentativité syndicale et de la loi Perben dans la Fonction publique ainsi que la liberté pour chaque organisation de se présenter au premier tour des élections professionnelles.

L'Union syndicale Solidaires prendra toutes les initiatives nécessaires pour faire changer les règles de la représentativité syndicale.

C'est en ce sens que Solidaires participe aux travaux de l'Observatoire de la démocratie sociale et des libertés syndicales qui organise un colloque sur ce thème le 6 novembre prochain.

Le gouvernement a ouvert deux chantiers, celui sur le dialogue social et celui sur la représentativité syndicale. La démocratie sociale ne pourra progresser que si le gouvernement avance simultanément sur ces deux dossiers.

Avancer uniquement sur le dialogue social ne démontrerait qu'une progression boiteuse au risque de chuter aussi sur ce dossier.

Union syndicale Solidaires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris
01 58 39 30 20 / fax 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org <http://www.solidaires.org>